

DECISION N° 76-2025

Le Directeur,

Vu le Code de la Santé Publique,

Vu le décret n°92-783 du 06 août 1992 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

Vu l'arrêté du 13 février 2023 de la Directrice Générale par intérim du Centre Nationale de Gestion portant affectation de Monsieur Patrick DÉNIEL au poste de Directeur des Centres Hospitaliers de BEAUVAIS et CREVECOEUR le GRAND,

Vu l'arrêté du 28 février 2023 de la Directrice Générale par intérim du Centre Nationale de Gestion portant affectation de Monsieur Patrick DÉNIEL au poste de Directeur des Centres Hospitaliers de BEAUVAIS et CREVECOEUR le GRAND et de CLERMONT de l'OISE,

Vu l'affectation en date du 07 avril 2025 de Madame Véronique GALAIS au poste de gestionnaire au sein de la direction des usagers.

DECIDE

Article 1

En cas d'absence de **Monsieur Patrick DÉNIEL**, la délégation est accordée à **Madame Véronique GALAIS**, gestionnaire, pour signer tous actes lors des saisies de dossier et en présence de l'ordre des médecins et des forces de l'ordres.

Article 2

La présente délégation exclut la signature de tout autre document. Toutefois, il est expressément accordé à **Madame Véronique GALAIS** la possibilité de signer les accusés de réception relatifs aux demandes de communication de dossiers médicaux reçues par l'établissement.

Madame Véronique GALAIS ne peut en aucun cas subdéléguer son pouvoir de signature.

Article 3

La présente délégation de signature prend effet à la date de signature. Elle prend automatiquement fin :

- en cas de modification des fonctions de l'intéressée,
- en cas de départ de l'établissement du bénéficiaire,
- en cas de nouvelle décision de délégation de signature qui s'y substituerait.

Article 4

La présente décision sera notifiée au Comptable public des Centres Hospitaliers de BEAUVAIS (CHB), communiquée au Conseil de Surveillance du CHB, et publiée au recueil des actes de la Préfecture en application des articles D 6143-33 et D 6143-35 du Code de la Santé Publique.

Fait le 04 juin 2025,

Le Directeur,

Patrick DÉNIEL



Spécimen de signature:

Véronique GALAIS